

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. G. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

## MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc.

Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à P. MOREAU.

## MAISONS ET MAGASINS

### A Louer.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse. S'adresser à

LOUIS PLAMONDON, No. 177 Rue St. Paul.

### A LOUER.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un cordonnier ayant toujours été occupé comme boutique de cordonnier depuis longtemps. S'adresser à

LOUIS PLAMONDON, No. 177, Rue St. Paul.

### Maison et Magasin

#### A LOUER.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz. S'adresser à

JOHN JORDAN, 172, Rue Notre-Dame.

### A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ecr. Pour les conditions, s'adresser à

LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162

### A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, situées dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à

L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.

### MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc.

S'adresser à LOUIS DELAGRAVE, Rue des Commissaires

### A VENDRE A CE BUREAU,

LE 1er Volume, élégamment relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846.

### PRIX 20s.

## A LOUER,

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en briques à l'encolure du Quarré Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible.

QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c.

DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint-Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c.

H. LIONNAIS, Au coin des Rues Craig et St. Dominique. 5 février.

## PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

La Maison en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

S'adresser à JEAN BRUNEAU, 96v.

## ABRÉGÉ.

### DE LA

### VIE DE M. OLIER,

Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait.

PUBLIÉ avec l'approbation de Mgr. Patrizi, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dufresne, à présent dite saur Olier.

— Se vend 15 sous chez M. Perrault, Imprimeur, M. Fabre libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hotel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

## A VENDRE.

PETIT Livre de prières pour le Jubilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT, 19 mars 1847.

TOUT Personne endettée envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSÉROIS DE LÉRY, veuve de feu l'hon. JACQUES PHILIPPE SAUVAGE DE BEAUJEU sont requises de payer au sousigné à l'Hotel de la rue Notre-Dame, ce qu'ils doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut être prouvée de présenter leurs comptes au sousigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164. SAUVAGE DE BEAUJEU, Exécuteur Testamentaire. 5 mars 1847.

## TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons. — A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. PAUL. LOUIS PLAMONDON. Montréal 12 février 1847.

## TAPISSERIE.

6000 PIECES de TAPISSERIE ( Papier feutré pour Chambre) à vendre par

J. L. BEAUDRY & Cie. Vis-à-vis le Palais de Justice. 19 mars.

## (Du Journal de Québec.)

"M. le rédacteur aurait-il la bonté de répondre à ces deux questions."

1o. Les enfants d'un arrondissement ont-ils le droit de fréquenter les écoles d'un autre arrondissement dans la même municipalité, à part l'école modèle? ...

2o. A-t-on droit d'exiger des parents qui résident dans un arrondissement le paiement mensuel pour leur école, lorsque les enfants vont à l'école dans un autre arrondissement, ou au séminaire, ou au collège, ou à quelque autre école en dehors de la municipalité? ... J. M."

1o. Nous ne voyons nulle part dans la loi d'éducation que les enfants d'un arrondissement aient droit de fréquenter les écoles d'un autre arrondissement, à part l'école modèle. Ce droit n'existe (clause XXIX) que pour "les enfants d'autres arrondissements l'école de même croyance que celle des dissidents en faveur de quels telle école aura été établie. .... quand tels dissidents ne seront pas assez nombreux dans un arrondissement quelconque pour soutenir seuls une école." Il y a donc que les commissaires qui, pour une cause raisonnable, pourraient permettre aux enfants d'un arrondissement de fréquenter les écoles d'un autre arrondissement que l'école modèle. Dans le fait les commissaires d'école ont des pouvoirs presque illimités.

2o. Comme il n'y a rien dans la loi qui permette aux enfants d'un arrondissement de fréquenter les écoles d'un autre arrondissement excepté l'école-modèle qui est l'école de tous les arrondissements, les commissaires peuvent, dans ce cas, s'ils le veulent, exiger la cotisation mensuelle de l'école de leur arrondissement. Il en est de même pour les enfants qui fréquentent les collèges, les séminaires, et les écoles en dehors de leurs municipalités, le texte de la loi n'autorisant pas les parents de la cotisation mensuelle pour ces enfants. Mais nous osons dire que, dans ce dernier cas, l'esprit de la loi les en affranchit, puisqu'elle leur a donné pour but, en donnant aux commissaires le pouvoir d'imposer une cotisation mensuelle pour tous les enfants d'une municipalité, de forcer les parents à envoyer leurs enfants aux écoles et à leur procurer ainsi une instruction utile. La loi ne peut pas vouloir punir les parents qui, allant au-devant de la volonté du législateur, font le sacrifice pécuniaire de donner à leurs enfants une instruction bien supérieure à celle qu'ils auraient pu se procurer dans l'arrondissement ou la municipalité. Tel est ce que veut la loi c'est de forcer le peuple à instruire pour son plus grand bien. Encore une fois le pouvoir des commissaires est presque sans bornes, ils seraient bien stupides ou bien méchants, s'ils allaient se servir de la force que leur donne le texte de la loi pour punir ceux qui montrent tant de volonté.

## SUCRE D'ÉRALE.

Voilà la saison qui arrive et nos agriculteurs vont gagner les bois pour faire du sucre. Les abondantes bordées de neige nous avons

à la fin de février et au commencement de mars semblent nous annoncer une abondante récolte de cette précieuse denrée. Ce que M. Aubin dit dans sa *Châtière agricole* de la manière de faire le sucre, peut servir à-propos dans ce temps-ci, mais il faudrait pour en retirer quelque profit, que les personnes instruites, dans chaque paroisse voulussent bien se donner la peine de lire et expliquer ces écrits aux sucriers qui sans cela ne pourraient en avoir aucune connaissance. C'est dans cette intention que nous les copions ici :

"Le sucre pur est cette substance blanche, dure et douce au goût que tout le monde connaît. Celui dont on fait le plus communément usage est extrait des cannes à sucre. Quoiqu'il ait été connu dans l'Inde au temps d'Alexandre-le-Grand, le sucre était très-rare et ne s'employait guère en Europe que comme remède. A la découverte de l'Amérique, des sucreries considérables s'y établirent, et l'usage de cet assaisonnement indispensable aujourd'hui devient de plus en plus général.

"En France, on tire des batteraves du sucre d'excellente qualité.

"Dans l'Amérique septentrionale, on extrait de la sève de l'érable un sucre qui, lorsque la préparation a été bien conduite, est aussi blanc que la plus belle cassonade et possède un arôme particulier fort agréable.

"En Canada, la fabrication du sucre d'érable est malheureusement fort négligée, et cet article n'y donne point, au cultivateur, autant de bénéfice qu'il pourrait en tirer s'il suivait, à cet égard, l'exemple de l'Américain, qui n'abandonne jamais une source de revenu dès que son travail et son temps sont rémunérés. L'usage du sucre d'érable se répandrait beaucoup plus, si ce produit était plus blanc, et s'il n'avait pas souvent l'inconvénient de donner au thé une couleur noire fort désagréable. Ces deux défauts pourtant se peuvent corriger aisément. La sève elle-même est très-pure et transparente, et n'acquiert une couleur foncée que lorsqu'on fait bouillir le syrop trop rapidement; les parties qui touchent au vaisseau se brûlent jusqu'à un certain point, et puis les parcelles de branches ou de feuilles suffisent, en se carbonisant, pour colorer le sucre. Il faut donc passer la sève en la mettant dans la chaudière. La couleur noire, donnée au thé par le sucre d'érable, provient d'un sel de fer qui s'est formé pendant la manipulation. La sève contient un acide qui dissout de petites portions de fer, et nous avons vu plus haut que les sels de fer en se combinant avec le tannin donnent une couleur noire; le thé en contient beaucoup. Le sel de fer ne se formerait pas si l'on avait soin de ne pas laisser séjourner la sève dans les marmites de fer, et qu'on la déposât dans des tonnes de bois propres. Les cultivateurs qui pourraient employer des chaudières de cuivre toujours bien nettoyées, y trouveraient un grand avantage, vu que l'inconvénient en question ne leur arriverait jamais. On peut enlever la sève une partie de son acide au moyen de quelques morceaux de chaux. Il est facile aussi de clarifier le syrop au moyen de quelques œufs battus qu'on jette dans la liqueur lorsqu'elle est encore froide. Le blanc-d'œuf, en se coagulant pendant l'ébullition, s'empara des impuretés et les amène à la

surface sous forme d'écume, qu'on culévre au fur et à mesure qu'elle paraît. Le charbon en poudre provenant des os brûlés dans un vase de fer clos, clarifie aussi très-bien le syrop.

"Les agriculteurs savent que les herbes coupées avant leur maturité ont beaucoup plus de nourriture que lorsqu'elles sont mûres; cela provient de ce qu'à cette époque le sucre destiné à la graine est encore dans la sève. Le sève du blé d'Inde qui ne vient pas à parfaite maturité est très-précieux comme nourriture pour les animaux vu la forte quantité de liquide sucré qui s'y trouve, et qui, comme nous l'avons vu plus haut, est particulièrement nécessaire à la production de la graisse animale. Dans les Etats-Unis, la culture de cette plante se fait sur un pied considérable; dans un grand nombre de localités mêmes, outre la graine qui forme un aliment très-généralement adopté, les tiges encore vertes sont soumises à une forte pression entre deux rouleaux, et le jus qu'on en extrait de cette manière donne un sucre d'excellente qualité."

Il serait bon de faire remarquer ces mots aux sucriers : On peut enlever à la sève une partie de son acide au moyen de quelques morceaux de chaux, cela ne veut pas dire, qu'il faille mettre de la chaux dans le syrop, surtout quand il commence à épaissir, ce qui donnerait au sucre une faculté corrosive et délétère, mais qu'il est bon de purifier l'eau lorsqu'elle est encore dans la tonne ou le bidon : si elle est trop froide, il faut la réchauffer au moyen de quelques seaux d'eau bouillante, afin que la chaux puisse entrer en effervescence, on laisse ensuite reposer l'eau que l'on décante évitant soigneusement d'en prendre le résidu, ou ce qui repose au fond du vaisseau; avec de l'eau ainsi préparée, on ne peut manquer de faire de beau sucre s'il n'y a pas de manipulation jusqu'au bout avec la même attention; mais comme en général les ouvriers ne sont point payés, d'après leurs peines, il est bien à craindre que les sucriers ne veuillent point s'astreindre à un ouvrage qui ne leur procurerait que peu ou point de profit. Cependant sans exiger tant de précautions, on peut dire que le sucre d'érable est un produit très-imprévisible dans plusieurs cabanes à sucre; les auges sont souvent noires de moisissure et de vétusté, on coule le syrop dans des stannoles, ou morceaux de couvertes qui répugnent à la vue; bien des personnes qui mangent du sucre d'érable avec plaisir en auraient dédain si elles le voyaient faire.

Charlevoix, historien de la Nouvelle-France, dit quelque part, qu'on avait envoyé du sucre du Canada en France, pour le clarifier, mais qu'on n'a jamais pu réussir à en faire ce qu'on appelle du sucre-blanc; à présent que la chimie est plus avancée, il ne résisterait peut-être pas aussi aisément, aux nouvelles épreuves qu'on pourrait en faire.

Si quelque chimiste voulait recommencer l'expérience, il lui faudrait s'assurer par lui-même que l'eau n'a point servi; celle qui aurait été recueillie dans des casiers d'écorce de bouleau serait peut-être la plus convenable, car il pourrait se faire que les auges de bois donnaissent à l'eau une tainté indélébile.

L'eau devient nécessairement sure ou acide quand on la laisse trop longtemps exposée au so-

## Notices Biographiques des Contemporains Illustrés.

### LORD PALMERSTON.

(Suite.)

The right honourable lord Henry John Temple, vicomte Palmerston, est né le 20 octobre 1784 d'une famille d'aristocratie moyenne, originaire du Buckinghamshire, et qui s'établit, je crois, en Irlande vers le milieu du XVIIe siècle. A cette famille appartient le célèbre diplomate sir William Temple qui joua un assez beau rôle sous Charles II. En signant le traité du 15 juillet, lord Palmerston a pu s'inspirer d'une tradition de famille; car c'est justement de ses ancêtres, ce même sir William Temple, qui signa avec Jean de Bruxelles le traité de 1688 entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour forcer la France à restituer ses conquêtes dans les Pays-Bas. Le père de lord Palmerston exerçait les fonctions d'attorney général pour l'Irlande, et jouissait d'une réputation de tory renforcé. Des premières années de sa Seigneurie je ne sais rien, sinon que c'était un très-bel enfant, très-espéqué, très-gâté par sa famille, en vertu de ce droit d'aînesse, si puissant encore en Angleterre, et qu'il mérita de bonne heure le surnom de *Cupid*, dont ses concitoyens l'ont décoré plus tard à cause de sa supériorité bien constatée en matière de galanterie.

Il fut envoyé très-jeune encore au collège aristocratique de Harrow, où il se trouva en compagnie de Robert Peel, de Byron, de Banks, de Hobhouse, et de plusieurs autres jeunes gens qui tous, pour me servir d'un mot de Byron dans une note de ses mémoires, ont parlé et fait parler d'eux. Les études de lord Palmerston furent assez bonnes. Toutefois, au milieu de cette vie

demi-cloîtrée et demi-mondaine que menaient à Harrow les jeunes patriciens de l'Angleterre, il advint que le descendant de Temple négligea quelque peu les austères devoirs du *scholar*, pour acquiescer les qualités plus brillantes du *gentleman*. Au sortir de Harrow-School lord Palmerston passa à l'Université d'Edimbourg, et ensuite à celle de Cambridge, où il suivit à ces lointains dissidents et turbulents par lesquels un jeune anglais de bonne maison se prépare à l'exercice des hautes fonctions publiques. A vingt ans sa famille lui trouva un boug (1) fermé ou parti, qui l'envoya en 1805 à la Chambre des communes. Quatre ans plus tard, à vingt-cinq ans, lord Palmerston occupait les fonctions de ministre de la guerre (*secretary of war*), qu'il a conservées dix-neuf ans de suite. Attaché pour ainsi dire à son portefeuille, il a passé dans l'ombre avec lui de M. Perceval à lord Liverpool, de lord Liverpool à M. Canning, de M. Canning, à lord Goderich, de lord Goderich à lord Wellington, jusqu'au moment où la démission si timidement offerte et si brutalement acceptée de M. Huskisson, son ami, força lord Palmerston à se séparer, quoiqu'à regret, de ce cher portefeuille, et à suivre M. Huskisson dans l'opposition whig. Ceci se passait en 1828.

Le lecteur français, pour qui lord Palmerston date tout au plus de 1830, me demandera peut-être par quel hasard et comment il se fait que lui lecteur n'ait jamais entendu parler d'un homme qui, si jeune, exerça dans son pays pendant dix-neuf ans des fonctions aussi importantes que celles de ministre de la guerre, qui les exerçait à une époque où l'Angleterre sou-

tenait contre Napoléon un duel mort, dont elle est sortie victorieuse, et qui, par conséquent, devrait se sentir revendiquer une large part de gloire dans ce triomphe? Hecceur me do manderà peut-être encore comment on peut être ministre de la guerre dans un cabinet ministériel et différents? et si cette immobilité, dans un tel poste, au milieu de toutes modifications ministérielles, n'impliquent pas nécessairement une de ces spécialités de ligne, une de ces hautes capacités dont il est impossible de se passer, et qui puisent le principe de leur durée dans la puissance d'un talent supérieur et la force des circonstances?

Une fois sur ce chemin, lecteur n'a qu'à marcher et il ira loin. Comment! voilà un homme, qui de 1809 à 18 dirige dans le cabinet du cabinet la grande loi que l'Angleterre soutient sur tous les pas de l'Europe, surveille les opérations de Wellington en Portugal et en Espagne, prépare la loi de Waterloo, et, après avoir vaincu, comme ministre de la guerre, le plus grand capitaine des temps modernes, la voilà qui, plus tard, se consacre à des fonctions étrangères, au milieu des circonstances les plus critiques, qui fait face à toutes difficultés, et qui, enfin, comme dit M. Berry par changer la face du monde! Mais c'est grand homme s'il en fut que cet homme-là! Le grand stratège qui grand diplomate! pendant vingt ans l'histoire n'en dit pas un mot et c'est à peine si l'on trouve son nom à la fin de toutes les listes ministérielles! et l'Angleterre, après son triomphe, métamorphose le Wellington en Achille, et ne voit dans lord Palmerston que l'étoffe d'un dandy! et l'Angleterre parle de Pitt, de Fox de Canning, voire même Castlereagh, et elle attend, pour se glorifier, donné le jour à lord Palmerston, qu'il a signé le traité du 15 juillet! Mais il y a de cette glorification tardive une grande injustice car enfin, lord

Palmerston a été à vingt-cinq ans le Carnot de l'Angleterre avant de devenir son Richelieu. Pour calmer l'effervescence du lecteur, il suffira de lui apprendre, s'il l'ignore, que, de toutes les *sinécures* qui foisonnent chez nos voisins, la première est souvent la place de ministre de la guerre; c'est d'ordinaire ce qu'on appelle un portefeuille purement politique, une de ces causes si nombreuses où le chef du cabinet, le leader, à son arrivée au pouvoir, colloque les plus insignifiants de sa phalange. Vous êtes poète, avocat, mathématicien ou dandy; votre parole est sans influence à la Chambre des communes, et vous n'avez pas assez d'importance politique pour aspirer au timon des affaires extérieures; mais vous avez du zèle, des relations distinguées, une belle position dans le monde; vous êtes à la mode, vous avez travaillé de toutes vos forces à amener la chute du précédent ministre vous voulez votre part du gâteau. Le leader ne sait que faire de vous; il vous fait ministre de la guerre (*secretary of war*). Le personnage qui occupait cette place dans le cabinet whig qui vient de tomber, M. Macaulay, est un littérateur qu'on dit très-spirituel, mais qui connaît l'histoire de la classique phalange macédonienne beaucoup mieux que l'organisation militaire de son pays (2).

Parmi les trente à quarante hommes que chaque changement de cabinet fait ainsi arriver aux positions ministérielles, il n'en est jamais qu'un très-petit nombre qui partage avec le chef du cabinet la direction générale des affaires; les autres n'ont qu'une importance secondaire, proportionnée à la valeur personnelle, et ne remplissent que *pro forma* les fonctions dont ils sont investis. On s'étonne beaucoup chez nous quand, par hasard, ce qui est très-rare, le porte-

feuille de la marine ou de la guerre tombe aux mains d'un homme qui n'est ni marin ni soldat. En Angleterre cela est très-commun et ne surprend personne; plusieurs même estiment que c'est un bien, en ce sens que les affaires de département, étant toujours conduites, on déjoue des luttes et des hommes politiques, par des conseils et des agents spéciaux et presque toujours permanents; suivent une marche plus régulière, plus uniforme, participent moins aux inconvénients de l'instabilité ministérielle; tandis que chez nous chacun des hommes spéciaux qui se succèdent si rapidement dans tel ou tel ministère se croit souvent obligé de faire du neuf en défilant l'ouvrage de son prédécesseur, et en imprimant une instabilité funeste à la marche de l'administration. Ce n'est pas du reste ici le lieu de traiter cette grave question, en examinant laquelle des deux méthodes est préférable; le peu que j'en dis n'a d'autre but que de faire comprendre à un lecteur français comment lord Palmerston, à une époque où il n'était guère connu que par la coupe de son habit, l'élégance de ses cheveux, ses proesses galantes, ses succès au bal d'Almack's, son habileté à la table, dont quelques uns lui attribuent l'implication en Angleterre, la fraîcheur *carminée* de son teint, ce mélange de fadeur et d'arrogance, cette ténacité à la fois raide et débraillée qui constituait ce que nos voisins appellent un *exclusive* (3), c'est-à-

(1) Il ne faut pas confondre les bougs fermés (*close boroughs*) avec les bougs pourris (*rotten boroughs*), tous deux abolis du reste depuis la réforme électorale. Dans les premiers il ne manquait point d'électeurs, mais leurs voix étaient acquies de droit à quelque personne puissante. Dans les seconds, il n'y avait réellement plus qu'une ou deux personnes qui eussent le droit de voter.

(2) Sir Hardinge, qui dans le nouveau cabinet lory vient d'être appelé à ce poste, se trouve être, par extraordinaire, un officier distingué.

(3) Dans le jargon fashionable celui-ci se dit *exclusive* (litt. d'exclusif), qui a le privilège de donner son ton dans une société. M. de Balzac traitait de *exclusive* pour les gens de bien. L'exclusif professe un souverain mépris pour le dandy vulgaire; qu'il appelle un *rotty* (rotin) de tout. L'exclusif est essentiellement *exclusive*, c'est-à-dire, de sa nature, et se reconnaît à sa manière de couper ses vêtements. L'art de l'art, consiste à faire de son exclusif un homme qui l'on connaît par son exclusif; et à refuser effrontément d'échanger avec lui son exclusif; soit un mot, de peur de s'abaisser en lui parlant; soit un détail, d'abord parce qu'ils ne se paraissent point un

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.) Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 10 \$; par trimestre, 3 \$; par mois, 1 \$; Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance, 10 \$; par trimestre, 3 \$; par mois, 1 \$; Aux deux publications réunies, par an, en avance, 18 \$; par trimestre, 6 \$; par mois, 2 \$; PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts; deuxième, 20 cts; troisième, 15 cts; Au-dessus par ligne, 10 cts; Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)

leil, surtout par une température élevée, dans ces grands ruzos qu'on tient auprès des cabanes; ce qui arrive ordinairement quand les érabes rendent peu d'eau, mais on n'a pas à craindre cela, quand elles coulent abondamment, parce qu'alors on fait réduire à mesure, sans que l'eau aité le temps de languir, cela doit expliquer pourquoi le sucre est plus beau dans les années d'abondance, au lieu qu'il a une couleur terne, qu'il est sans grain, et ne possède pas une saveur si délicate, ou suivant l'expression de M. Aubin un arôme aussi agréable, dans les années où les érabes rendent peu de sève, ou ne coulent que de loin à loin comme disent les sucriers.

Quant à la teinte violette que le sucre donne au thé, il y en a qui prétendent que cela est dû à de l'alun que certains sucriers mettent dans le sirop pour donner plus de lustre à leur sucre; si tel était le cas, et que la chose fut connue, ces personnes, qui mettent ainsi des ingrédients délétères dans leurs marchandises, mériteraient au moins de n'en avoir aucun débit; car certainement personne ne voudrait acheter de leur sucre quoiqu'il fut plus beau à la mine.

La plaine est une espèce d'étrable qui donne un sucre assez blanc moins sucré que l'autre, et même quelquefois un peu amer.

Le merisier donne de l'eau en grande abondance, lorsque les érabes ont cessé de couler, on en fait un excellent sirop pour les personnes qui sont pulmoniques, qui ont quelques maladies de poitrine, des toux invétérées, ou enfin des affections d'estomac. (Mélanges Religieux.)

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE, Par le Steamer de Boston du 1er d'Avril 1847 SERA CLOSE AU Bureau de Poste de Montréal, LE 27 DU COURANT A 7 HEURES P. M. Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE. MONTRÉAL, 23 MARS 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DE L'HIBERNIA.

Le steamer l'Hibernia est arrivé à Boston, samedi soir. La malle anglaise est arrivée en cette ville, ce matin à 5 heures.

L'état de l'Irlande est à peu près le même. Le parlement anglais s'en occupe activement. Le budget a été présenté aux chambres, le 22 février, par M. Charles Wood. On trouvera des détails plus bas. Les dépenses de l'Angleterre pour l'Irlande s'élèvent à un million sterling par mois. Le ministère a dû emprunter huit millions. Les offres pour l'emprunt arrivaient de plusieurs capitalistes.

On parle de la dissolution des chambres, mais avant en paraît disposé à donner à lord J. Russell, un fair trial.

O'Connell est dangereusement malade, si malade qu'il ne peut quitter Londres. Il a maintenant au-dessus de 70 ans. Sa maladie est l'hydropisie dans l'estomac et les jambes, symptômes fatals dans un homme de son âge.

Le pape a été élu colonel de la garde civique à Rome.

On va augmenter l'armée française de 10,000 hommes.

Il y a maintenant à Moscou, (Russie) une femme âgée de 168 ans. A l'âge de 122 ans, elle épousa son cinquième mari.

L'empereur de Russie vient d'ordonner qu'aucun télégraphe ne sera établi dans ses états sans sa permission.

La grosse cloche pour l'Eglise paroissiale de Montréal.— Cette cloche colossale la plus grande qui jamais ait été faite en Angleterre, a été fondue heureusement à Londres à la fin de février à l'établissement de MM. MEANS, dans Whitechapel. La quantité de métal employée est de 25 tonnes.

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES LORDS.

Séance du 22 février.

Un débat s'est élevé à l'occasion de la troisième lecture du bill des pauvres en Irlande. Cette troisième lecture a été renvoyée à la séance du lendemain.

Séance du 23 février.

L'ordre du jour est la suite de la discussion sur la troisième lecture du bill des pauvres pour l'Irlande. Lord Brougham attaque de nouveau le projet dont le but est d'enseigner aux Irlandais à compléter sur le gouvernement dans leur détresse, au lieu de s'aider de leurs propres ressources. Lord Londonderry, prend la défense des propriétaires Irlandais, si souvent attaqués par le précédent orateur et lord Beaumont pense que le seul remède à apporter aux maux de l'Irlande serait d'organiser un système d'émigration sur une grande échelle. Le bill est la suite une troisième fois et adopté.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 8 février.

Lord J. Russell annonce que le lundi 22 courant, il présentera le budget de cette année, la chambre formée en comité de voies et moyens.

L'ordre du jour est la reprise de la discussion du bill des pauvres en Irlande.

M. Daniel O'Connell dit quelques mots en faveur des mesures proposées par le gouvernement. Mais la voix du grand agitateur, autrefois si puissante, est devenue si faible qu'à peine on peut l'entendre. Après une discussion à laquelle un grand nombre de membres prennent part, soit en proposant des amendements soit en prodiguant l'éloge ou le blâme sur les mesures proposées, la chambre s'ajourne à minuit et demi.

Séance du 9 février.

Le bill des nouvelles lois de navigation proposées par le gouvernement a été voté à une majorité de 91 voix sur 216 votants.

Séance du 11 février.

M. Strutt propose de soumettre à la Chambre un bill qui règle la conduite à tenir par les commissaires et apporte quelques changements aux lois qui régissent actuellement les chemins de fer. Les motifs de M. Strutt sont développés dans un discours explicatif. Après quelque discussion, le bill est lu une première fois.— Lord J. Russell demande ensuite l'ordre du jour; une discussion animée s'élève sur la question de savoir si la proposition de lord George Bentinck, le bill des chemins de fer pour l'Irlande, aura la priorité.— M. Smith O'Brien demande que cette proposition soit ajournée; il se fonde sur ce que si cette seconde lecture était votée contre l'avis des ministres et avant l'adoption des mesures proposées par eux pour remédier aux maux qui affligent l'Irlande, les conséquences en seraient désastreuses pour ce pays.— Lord J. Russell, oppose maintenant à la proposition de lord Bentinck comme il l'a été des son origine, parce qu'elle est incompatible avec les plans financiers du gouvernement, pris son noble ami,

soit d'abandonner sa motion, soit de la proposer de suite ou au plus tard le lendemain, et qu'elle aurait ainsi la préférence sur toutes les autres, excepté sur le bill des pauvres (Irlande).— Lord J. Bentinck, regrette que les ministres aient mis en jeu leur existence politique sur le résultat du bill qu'il avait proposé, mais qu'il accepterait le cartel proposé par son noble ami et qu'il proposerait le lendemain la seconde lecture de son bill. La chambre s'ajourne au lendemain.

Séance du 22 février.

Les ministres répondent à plusieurs questions d'intérêt local qui leur sont adressées et entre autres lord Palmerston donne à M. Watson l'assurance que la nouvelle de la prohibition de sortie frappée sur les grains par l'empereur de Russie, était dénuée de fondements et que dans ce moment même, on débarquait de grandes quantités de blé pour l'Angleterre. La parole est ensuite au chancelier de l'Échiquier pour présenter la situation financière du royaume. Après avoir parlé longuement de la dette dont il avait pu à la Providence d'affliger l'Europe Occidentale et principalement cette partie du Royaume-Uni qui pouvait le moins la supporter, il dit que jamais l'histoire de ce pays ne pouvait présenter une époque où les finances aient été dans un état plus florissant et plus en état de fournir aux demandes répétées qui leur étaient adressées de toute part. L'honorable chancelier passe ensuite en revue les différents chapitres de recettes et de dépenses, pendant l'année 1846, il y a eu augmentation sur toutes les branches ordinaires du revenu public à l'exception pourtant du droit de fabrication sur les savons qui a présenté une diminution. Les recettes totales, pendant l'année financière de 1846, se sont élevées à £52,065,000, tandis que les dépenses n'ont été que de £51,576,000. Que quant à l'Irlande, il ne pouvait pas estimer à moins de dix millions de livres sterling les sommes déjà dépensées ou qui le seraient incessamment soit à titre de secours, soit à titre de prêt; qu'on ne devait pas être étonné dès lors qu'il eût combattu la proposition de lord G. Bentinck qui demandait une nouvelle avance de £16 millions pour l'établissement de chemins de fer dans ce pays. Qu'il était évident que l'augmentation des taxes, dût-on même les doubler ou les tripler ne pourrait remédier au mal, aussi promptement qu'on doit le désirer. Qu'il proposait en conséquence de faire un emprunt de £8 millions en bills de l'échiquier et d'en payer l'intérêt sur les revenus du pays. Après un débat prolongé, la proposition est mise aux voix et adoptée.

CORRESPONDANCE DE LONDRES.

30 février.

La grande nouvelle du jour, c'est le rejet de la proposition de lord George Bentinck. Le bill des chemins de fer pour l'Irlande par une majorité de 214 voix; c'est là une grande victoire pour le cabinet whig.

La discussion qui précède ce vote a été marquée par un discours de Robert Peel. Personne n'a été surpris de rencontrer l'honorable baronnet parmi les adversaires de la proposition dont lord G. Bentinck, avait pris l'initiative. Aussi une phrase faisant allusion à l'état actuel de l'Europe est-elle la seule de son discours qui ait eu, de ce côté du détroit, les honneurs d'une sérieuse attention. Encore cette phrase est-elle d'une réserve telle que personne n'en saurait tirer avantage. Sir Robert n'a qu'un confiance limitée dans le maintien de la paix; cette déclaration est-elle un blâme pour ceux dont l'administration a amené ou n'a pas su prévenir cette situation? L'illustre baronnet n'a pas voulu évidemment que l'on pût tirer une telle conclusion de ses paroles qui ne sauraient être prises non plus comme une adhésion, à la conduite tenue par le cabinet. Mais les hommes de son importance ne sauraient rester longtemps dans une si complète réserve. Ne cherchons pas à devancer le jour des explications.

Puisque nous nous trouvons porté naturellement sur le terrain des nouvelles extérieures, achevons notre tour d'Europe.

Don Miguel est-il à Londres? Y est-il venu? En est-il parti? Toutes ces questions semblent entourées du mystère qui convient au rôle d'un roi réduit à n'être qu'un roi de contrebande. Il est bien positif d'ailleurs que le prince portugais a quitté Rome; qu'il s'est embarqué sur un bâtiment anglais; et qu'il n'a point encore débarqué en Portugal. La Police de France a envoyé son signallement sur tout littoral, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne avec ordre de l'arrêter s'il tombait dans quelque brigade gendarmique. Il n'est pas probable que cette occasion ait aucun résultat. En attendant, l'insurrection Miguelo-septembriste ne

semble nullement gagner du terrain. Le général Macdonald vient d'être tué dans un combat; Oporto est sérieusement menacé par les troupes de la Reine; le siège est imminent, et l'amiral Parker a dû faire entrer dans le Douro, malgré les représentations du maréchal Saldanha, des forces destinées à protéger et à recueillir au besoin les anglais qui se trouvent dans la place.

De côté de l'intervention étrangère, Don Miguel semble n'avoir rien de mieux à attendre que des dispositions du Portugal. On avait paru croire un moment que l'Angleterre, dans l'unique but de créer des embarras à l'Espagne pourrait aider à la chute de Dona Maria. Les explications données dans la Chambre des Lords par le marquis de Lansdowne démentent heureusement cette supposition injurieuse.

Madrid s'est vu, il y a quelques jours, à la veille d'une recrudescence de crise ministérielle; le général Pavia nouveau ministre de la guerre, a montré sur quelques questions d'administration des exigences auxquelles ses collègues n'ont pas osé pourvoir faire droit; il a offert sa démission qui a été acceptée. Le général Oraa le remplace, et le cabinet s'est complété du même coup en appelant M. Olivan au ministère de la marine. Deux jours après, la discussion de l'adresse commençait dans le congrès; l'administration nouvelle n'attendait donc pas longtemps l'occasion de voir la Chambre se prononcer sur une question de cabinet.

Quelques bandes carlistes se montrent de temps en temps dans les provinces du Nord; mais trop peu nombreuses pour donner de sérieuses inquiétudes. On menace pour le printemps, le gouvernement de la Reine d'une nouvelle levée de boucliers; d'un autre côté on assure que Cabrera, l'un des plus fermes appuis du comte de Montemolin, s'est séparé d'un prince qui fait des concessions à l'esprit libéral.

La petite ville de Crescentine, dans les états de l'Église, a été troublée par des émeutes à cause de la cherté des grains; quelques désordres ont eu lieu également à Ferrare, où la France vient de placer un consul en face d'une garnison autrichienne. On accuse le cabinet de Vienne d'exercer ces troubles pour créer des embarras au souverain pontife. L'Autriche tiendrait là une conduite bien dangereuse. Le moment serait mal choisi pour jouer avec le feu.

La Suisse lui donne d'ailleurs d'autres inquiétudes. Tout y est calme à la surface; mais les esprits sont inquiets et s'agitent. En attendant une explosion, si l'explosion n'y a, Bâle réforme lentement sa constitution, et le tribunal criminel de Lucerne vient de condamner à mort l'assassin du conseiller Leu, et de prononcer diverses peines à quelques individus compromis dans l'expédition des corps francs.

Le ministre de la guerre de Prusse, M. de Boyen, a, dit-on, donné sa démission et serait remplacé par le général Dolna. Le motif de la retraite de M. de Boyen serait l'impuissance où il s'est trouvé d'obtenir du roi une constitution plus libérale. On parle en même temps de négociations entamées pour établir une ligne de communication par bateau à vapeur entre la Prusse et les États-Unis, qui feraient une partie de la défense.

ANGLAETERRE.— La Reine a tenu le 12 février un Levé à St. James's Palace. On remarquait parmi les corps diplomatiques; M. le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France; le comte de Jarnac, premier secrétaire; M. G. de Rabaudy, chancelier; et M. Félix Cottu, attaché. Dans son numéro de jeudi, le Siecle assurait que la Reine Victoria refusait de recevoir le comte de Saint-Aulaire.

Les importations de farine par le port de Liverpool, durant le mois de janvier, se sont élevées à 186,000 barils, formant un poids de 38,456,000 livres. Celles de riz, de maïs et de froment, peuvent être évaluées à 140,000,000 Ce qui donne un total de 176,456,000 livres.

D'après une statistique récente, on a constaté que plus de 60,000 personnes ont recueillies et habitent maintenant dans les maisons de travail de Londres. 60,000 reçoivent des secours à domicile et environ 2,000 y sont reçues toutes les nuits, faute de domicile.

Le capitaine Robert Kerr, accusé du vol de deux paquets de diamants évalués à la somme de £3,300, (voir notre numéro du 6 février dernier) a comparu de nouveau, samedi dernier, devant le tribunal du lord maire. Après l'audition des consignataires et de plusieurs autres témoins l'accusé a été renvoyé devant les prochaines assises.

Le revenu de l'Angleterre qui n'était que de £18,702,654 en 1836, s'est élevé en 1844 à £24,003,754 en 1845, en 1846, il a été de £23,790,138.

Le révérend Edward Caswell, du séminaire de Brasenose à Oxford, vient de se convertir à l'église romaine. M. Caswell, membre de l'Université de Cambridge et

frère du précédent, avait également fait sa conversion quelques mois auparavant. Le nombre des membres ecclésiastiques protestants qui se sont convertis depuis 18 mois est d'environ 70. Mais le nombre des conversions dans les autres classes de la société est bien plus considérable.

Mardi dernier ont eu lieu les funérailles du duc de Northumberland, né le 20 avril 1785, mort le 11 février 1847. Il a été enterré à Westminster. Le duc de Northumberland était l'un des plus riches propriétaires de l'Angleterre. Ses titres et sa fortune passent à son fils aîné.

C'est lundi dernier, à 10 heures, que sera adjugé au rabais l'emprunt de £3,000,000, qui doivent être levés par le gouvernement pour venir au secours de l'Irlande et de l'Écosse. Plusieurs banquiers de Londres ont assisté à la réunion que a eu lieu le 25 courant pour entendre la lecture des conditions posées par le ministre. MM. Rothschild étaient au nombre des capitalistes présents.

Il vient d'arriver à Londres une troisième cargaison de sucre provenant du Céleste-Empire. Le sucre chinois est de belle qualité et très blanc. Ce sucre est disposé par paquets de six livres.

On écrit de Vigo, le 7 février, à "l'Espagnol," journal de Madrid: "On embarque dans ce port de grandes quantités de maïs pour l'Angleterre; le prix de ce grain est déjà de 12 à 14 réaux (3 fr. à 3 fr. 50 c.) le quartier, et l'on craint qu'il ne s'élève jusqu'à 20 réaux (5 fr.) si l'exportation continue.

Il se trouve dans cette baie une grande quantité de bâtiments marchands anglais et d'autres nations pour le transport de cette denrée, dont il doit déjà avoir été exportée de la Galice neuf millions de quartiers."

La "Gazette de Spenser" à Berlin annonce que le gouvernement russe fait faire des achats considérables de seigle en Prussie, pour remplir les magasins du gouvernement jusqu'à la nouvelle récolte.

Le jour de la Saint-Valentin, 15,000 lettres, tant de l'étranger que des provinces et du district de Londres, et 20,000 journaux, étaient distribués à 9 heures du matin par les facteurs de la poste générale. Dans le cours de la journée 200,000 lettres ont été timbrées, distribuées et remises à domicile par les postes des différents districts. 12,000 lettres et 5,000 journaux sont arrivés par les malles de l'après-midi, et le soir 120,000 journaux et 60,000 lettres étaient expédiés. Le total des lettres et journaux qui ont passé dans les bureaux de la poste générale, le 15 février, a donc été de 422,000 lettres et 145,000 journaux.

Il paraît certain que des difficultés diplomatiques se sont élevées entre l'ambassade anglaise à Paris et la Cour des Tuileries. On croit qu'il y a eu de la part de lord Normanby une tentative de quitter l'Angleterre, et plusieurs journaux de l'opposition assurent que toute l'ambassade, à l'exception d'un chargé d'affaires, finit ses préparatifs de départ. Le Siecle assure qu'à la suite du discours de M. Guizot, lord Normanby aurait déclaré que toutes relations avec ce ministre étaient devenues impossibles, et qu'ainsi la retraite de l'un d'eux devenait inévitable.

Les émeutes causées par la cherté du blé continuent sur plusieurs points de la France.

On écrit de Hambourg (Allemagne), le 3 février: "Malgré les fortes sommes qui ont été données et qui se donnent journellement tant par le gouvernement que par les particuliers pour secourir les malheureux, il regne encore ici une extrême misère parmi les classes populaires, ce qui provient de la cherté des vivres qui est telle que beaucoup de familles sont réduites à manger des épluchures de pommes de terre, qu'autrefois on jetait, ou qu'on tout au plus on donnait aux animaux, et qui en ce moment valent 10 schillings (90 centimes) le sac."

On écrit d'Herseaux (Belgique): "Il paraît que la manie du duel exerce de nouveau chez nos voisins sa funeste influence. Tous les jours nos communes frontalières belges sont mises en émoi par des invasions de duellistes français.

Le lundi 1er février, trois duels ont eu lieu en Belgique, aux environs de Mouscron et de Waterloo: le premier (le matin) au pistolet, entre MM. Malmazet et Vanderelle, de Lille, sans résultat malheureux; le second, vers midi, au fleuret, entre MM. Marchand et Cordonnier; ce dernier, qui est père de famille, a été très grièvement blessé; le troisième, à l'épée, entre M. Latureau, avocat à Lille, et M. Deimer, fabricant à Roubaix, qui a reçu un coup en pleine poitrine."

Le roi des îles Sandwich qui, comme on sait, a donné à ses États le système représentatif, a rendu un décret pour constituer son cabinet à l'éuropéenne. Kéoniana, le grand-duc, est nommé ministre de la guerre, secrétaire intime du roi, président du conseil; M. Jud, Américain d'origine, est nommé ministre de l'intérieur; M. Willie, Écossais d'origine, est nommé ministre des affaires étrangères; M. Ricord, Français d'origine, petit-fils d'un membre de la Convention, est nommé ministre de la justice; et M. Richards, Américain d'origine, est nommé ministre des finances et du commerce.

dire un lion par excellence; comment, dis-je, lord Palmerston a pu devoir à des qualités de ce genre, dont l'influence n'est pas minime de l'autre côté du détroit, d'être appelé dans un âge si tendre au poste de ministre de la guerre (4).

Roste à expliquer comment lord Palmerston est parvenu à s'élever dans sa sinécure, à passer à travers tous les cabinets toriques de nuances diverses, jusqu'au moment où il a été chercher un autre portefeuille dans un ministère whig, ce qui ne conduit à résumer de mon mieux ces deux périodes de la vie politique de lord Palmerston.

Les changements de drapenau, bien qu'on ait souvent dit le contraire, sont tout aussi communs en Angleterre que chez nous. Là comme chez nous il est des transformations de point de vue en politique qui s'expliquent et se justifient par l'influence pure et simple des faits extérieurs ou du travail intérieur de la pensée. Lord Stanley, aujourd'hui tory, était whig il n'y a pas huit ans; lord Lyndhurst, le chancelier actuel, un des plus tenaces conservateurs de la Grande-Bretagne, né plébien et par conséquent démocrate, passait jadis le détroit, aux temps de la république française, pour apporter aux clubs parisiens des adresses de félicitations. Lord Brougham a voté successivement avec les

radicaux, avec les whigs et avec les toriques. Je pourrais citer mille autres noms distingués qui ont appartenu à des partis opposés. Je dirai même qu'en Angleterre l'opinion est en général moins sévère et souvent plus juste que chez nous au sujet de tels changements; et ceci tient à plusieurs causes que je ne puis qu'indiquer ici. D'abord, entre les toriques et les whigs, bien que le combat soit violent en paroles, il y a plus d'un point de contact; au fond ces deux grandes fractions parlementaires représentent le même intérêt; les radicaux eux-mêmes, ou du moins la plupart d'entre eux, n'ont avec les nôtres presque rien de commun que le nom. Je ne parle pas des charlistes, aggrégation d'individus qui peut devenir plus ou moins dangereuse, mais qui ne forme point encore un parti. Quand les points de contact sont ainsi nombreux entre les partis et les hommes, si multipliés que soient les divergences de détail, les transitions sont moins difficiles; de plus, en Angleterre, chez presque tous ceux qui prennent part aux affaires, la richesse étant la règle et la pauvreté l'exception; l'accusation de corruption, d'amour du lucre et des places, cette accusation qui en France poursuit tous les hommes qui modifient leur opinion dans un sens contraire à l'opposition, est moins acharnée, moins persistante. Je dois ajouter cependant que lord Palmerston est un des hommes contre lesquels cette accusation a été le plus vivement dirigée; l'a-t-il mérité plus que d'autres?

Examinons les faits. Lorsqu'à vingt et un ans, avec une fortune patrimoniale relativement médiocre (5), lord Palmerston arriva à la chambre des communes,

Pitt, le grand ministre, l'ardent patriote, se mourait, jeune encore, pauvre, endetté, et épuisé par les rudes travaux d'une vie consacrée tout entière au servi de son pays. A sa mort, le parti whig, corit par Fox, s'empara un instant du timon d'affaires; et le garda peu, et huit mois s'étaient à peine écoulés que déjà Fox mort à la peine comme Pitt, était allé dormir sous les dalles de Westminster, à côté de son illustre adversaire, et le cabinet whig tombait sous les coups de jeune Canning, qui s'annonçait alors à l'Alceter comme le successeur de Pitt, comme continuateur de la politique de guerre à mit contre la France et Napoléon.

Lord Palmerston vit du premier coup d'œil que le parti whig était pour longtemps encore éloigné des affaires et, désireux de faire son chemin, il s'enrôla dans la bannière du torisme, devint l'obscur satellite de l'astre brillant de Canning, qu'il aida de son mieux au dehors plutôt qu'en dedans la Chambre, où son influence était nul à sans parole sans éclat ni puissance. Cuius le récompensa de son zèle en le faisant d'un nommer sous-lord de l'Amirauté; et plus tard lorsque le duel de Canning et de Castlereagh la démission simultanée de ces deux personnes eurent amené la dislocation du cabinet pendant le laborieux enfantement de l'administration Perceval, Canning, qui se croyait obligé des raisons de convenance de se tenir éloigné du ministère, contribua volontier à le faire rebâtir d'hommes insignifiants mais dévoués, et le 24 octobre 1809 annonça à ses liefs étonnés que "les sceaux de la secrétairerie d'Etat" pour le département de la guerre, après avoir été colportés pendant plusieurs jours d'être offerts à lord Palmerston, jeune homme, ajoutait le journal, qui n'a atteint sa vingt-neuvième année que vendredi dernier."

Dans ce ministère et dans celui de lord Liverpool lord Palmerston fit partie de cette minorité qui dans le cabinet se montra favorable à l'émancipation de l'Irlande, soutenue au dehors par Canning. Jusque'en 1815 la part personnelle de lord Palmerston aux grandes affaires de l'extérieur fut très-restreinte, et se borna à quelques rapports officiels sur l'état des armées, qu'il vint lire de temps en temps au sein de la Chambre des communes. Le ministère présidé par lord Liverpool eut deux périodes assez distinctes: dans la première, que l'on pourrait appeler la période Castlereagh à cause de l'influence exercée par ce personnage, qui avait repris le portefeuille des affaires étrangères, le torisme le plus effréné régna sans contrôle, et ne traduisit au dehors par l'adhésion du gouvernement anglais aux maximes et aux mesures de la Sainte-Alliance, au sein des par la massacre de Manchester, et les six bills de répression connus sous le nom de six actes, qui soulevèrent tout le parti whig. Lord Palmerston, qui a aujourd'hui la prétention d'être très-libéral, sanctionna de son assentiment toutes ces mesures. Sa position de membre du cabinet eût fini même par devenir pénible si elle n'eût été fort secondaire. En effet, Canning, qui avait, lui aussi, débuté par des opinions ultra-toriques, Canning si longtemps odieux aux whigs, après avoir quitté l'Angleterre pour ne pas assister au procès de la reine dont il s'était déclaré le défenseur, et après un long voyage sur le continent, Canning était revenu avec des idées plus modérées, et s'était montré sur divers points l'adversaire opiniâtre du cabinet dont faisait partie lord Palmerston. Le suicide de Castlereagh, en 1822, mit un terme aux embarras de l'honorable lord, partagé entre les deux adversaires dont l'un était son collègue et l'autre son ami politique. Castlereagh fut remplacé par Canning, et, à l'arrivée de ce dernier, deux partis ne tardèrent pas à se dessiner

au sein même du ministère; l'un, le vieux parti tory, refusant à l'esprit du siècle la plus légère concession; et l'autre, le parti Canning, moins absolu, et plus disposé à entrer dans une voie d'amélioration et de progrès. Il va sans dire que lord Palmerston se rangea du côté de Canning; à la mort de lord Liverpool, en 1827, Canning devint premier ministre; les ultra-toriques sortirent du cabinet, furent remplacés par des whigs, et le reste de la vie politique de Canning fut souvent une lutte contre ses anciens amis.

Sans lui et avec lui lord Palmerston, en fétouissant alors comme illusoire toute idée de réforme parlementaire, en prenant part à toutes les mesures énergiques de répression intérieure, fut encore l'avocat de l'émancipation catholique de l'Irlande, qui échoua contre le mauvais vouloir du roi et une majorité de quatre voix dans le Parlement. Canning expira bientôt dans la chambre même et sur le lit de mort de Fox. L'essai d'un ministère de coalition, sous la présidence de lord Goderich, ayant avorté, le parti ultra-tory revint aux affaires en janvier 1828, représenté par lord Wellington et sir Robert Peel (6).

(6) Sir Robert Peel, qui représente aujourd'hui le torisme mitigé, appartenait alors à la fraction la plus absolue du parti.

LA MAISON DE CAMPAGNE DE J. BONAPARTE.—La magnifique maison de campagne de Joseph Bonaparte possédait à Bordentown (New-Jersey) sur les bords de la rivière Delaware, et qu'il avait légué par testament à son fils ses neveux, doit être vendue aux enchères au mois de juin prochain. Le parc de cette propriété vraiment princière contient 274 acres de terre. Il est regrettable que ce dernier patrimoine des Bonapartes en Amérique sorte de cette famille que rien ne rappellera plus sur ce continent qui lui a si long-temps servi d'asile.

hors-d'œuvre en traitant d'un ministre-lion, qui dans ses rapports avec la France semble un peu s'être posé en couteur (voir sa réponse au memorandum de M. Thiers, et son discours aux électeurs de Tiverton), et ensuite parce que la mode est encore aujourd'hui en Angleterre une puance formidable, même dans les choses sérieuses.

(5) Je dois ajouter cependant que le Morning Chronicle de juillet 1809, en parlant de cette nomination, raille très-agréablement le ministère Perceval sur l'appui qu'il va trouver dans la littérature du jeune lord Palmerston. Ce qui semblait indiquer que le jeune lord, aux qualités énumérées plus haut, joignait alors des prédispositions littéraires dont j'ai vainement chetché la justification.

ROME. — Le pape paraît disposé à faire pour les provinces de l'Etat de l'Eglise, où l'agriculture est fort arriérée, ce que le ministère whig veut faire pour l'Irlande.

« Sa Sainteté, dit une lettre de Rome, a fait venir devant elle les grands propriétaires de la campagne et leur a dit que la disette causée par le défaut de récolte, l'avait engagée à faire promptement cultiver toute la propriété foncière des Etats de l'Eglise, de la manière la plus utile, afin de prévenir, à l'avenir, la disette parmi ses sujets; qu'elle espérait donc qu'ils imiteraient son exemple et qu'ils procéderaient de la même manière dans leurs vastes domaines, malheureusement si mal cultivés; que, dans le cas contraire, elle se verrait dans la nécessité de se charger, comme souverain, de ce soin, au profit de l'Etat et des citoyens. — Outre la grande application avec laquelle on travaille en ce moment au dessèchement des marais Pontins, Pie IX a encore ordonné de commencer immédiatement la culture du riz, afin d'en augmenter la récolte. Un certain nombre d'ingénieurs sont déjà occupés de travaux préparatoires. »

Sa Sainteté ne s'en tient pas là, et elle songe à réduire la dette au moyen de l'excédent des revenus ecclésiastiques.

« Les couvens réguliers et séculiers ont reçu l'ordre d'envoyer un état de leurs dépenses. Si les recettes dépassaient les dépenses, ce qui a lieu presque généralement (et plusieurs couvens possèdent même de grandes richesses), le surplus serait employé au remboursement de la dette publique et au profit de l'Etat. S. S. s'est, en revanche, engagée à pourvoir à tous les besoins extraordinaires des établissements religieux. »

ALGER. — Nous avons, par Marseille, des nouvelles d'Alger jusqu'au 15 de ce mois. Le général Mirey a atteint le 4 une partie des Ouled-Nails et leur a fait éprouver une perte de 100 chameaux, 100 bœufs et 10,000 moutons. Le lendemain, le chef Talli s'est rendu. D'autres chefs ont aussi fait leur soumission dans la province d'Oran. Tout est parfaitement tranquille dans les provinces de l'Ouest.

« Le bruit du retour de l'émir à Sabra, sur le Moulou, prenait de la consistance, dit le Moniteur Algérien. La grande tribu des Halaï, longtemps soumise aux ordres de Muley-Abderrahman, aurait fini, dit-on, par écouter le voix de son lieutenant Bou-Zian Ould-Chouit, et des actes d'hostilité manifeste auraient fait juger prudent à la tribu de se réfugier sous la protection des Beni-Snaassen, qui du moins restent neutres. »

INDE. — La maille de l'Inde est arrivée cette semaine; elle apporte des nouvelles de Calcutta du 8 janvier, de Madras du 14 et de Pointe de Galle du 20; mais elles sont de peu d'importance. Le traité fait avec les Sikhs a été ratifié, par les deux parties contractantes, le 25 décembre. Sir C. Napier, qui a été élevé au grade de lieutenant-général a été attaché à l'état-major de l'Inde. Sir T. Munro a pris le commandement de Bombay par interim en attendant qu'on ait donné un successeur à sir Napier.

Le Navaud Ameer Mohamed Khan, auteur des derniers troubles dans la province de Bhopal a été emprisonné, avec deux de ses fils, dans la forteresse de Aaseerghur.

Egypte. — Le paquebot anglais le Spifire a apporté à Marseille des nouvelles d'Egypte jusqu'au 24 janvier. On écrit d'Alexandrie à cette date: « Nous avons vu par l'arrivée de quelques pèlerins au Caire, des nouvelles détaillées sur les ravages du choléra à la Mecque. S'il faut les en croire, le fléau aurait cessé entièrement, mais le mal est immense. S. A., contre l'avis de Clot-Bey, a ordonné au conseil de former un conseil sanitaire à Suez et Coeset, afin de refouler les pèlerins en Asie. De plus, la grande caravane qui accompagne le tapis devra s'arrêter à Akaba, où des tentes, de médecins et des approvisionnements ont déjà été expédiés. Tout enfin est prêt pour arrêter au passage et détourner les pèlerins qui voudraient entrer en Egypte, tant par la voie de terre que par celle de mer. Quelques uns ont pu arriver au Caire avant l'adoption des mesures, mais leur nombre n'est pas considérable. Le choléra a éclaté au moment où on faisait les sacrifices sur le tombeau du prophète, circonstance qui a donné à l'invasion du fléau une sorte de signification religieuse. Les vrais croyants voient dans cette fatale coïncidence le doigt de la vengeance céleste. Les philosophes du pays attribuent tout simplement le fléau au grand vent qui a soufflé plusieurs jours de suite et qui vient des pays contaminés. »

« Sa Sainteté, dit une lettre de Rome, a fait venir devant elle les grands propriétaires de la campagne et leur a dit que la disette causée par le défaut de récolte, l'avait engagée à faire promptement cultiver toute la propriété foncière des Etats de l'Eglise, de la manière la plus utile, afin de prévenir, à l'avenir, la disette parmi ses sujets; qu'elle espérait donc qu'ils imiteraient son exemple et qu'ils procéderaient de la même manière dans leurs vastes domaines, malheureusement si mal cultivés; que, dans le cas contraire, elle se verrait dans la nécessité de se charger, comme souverain, de ce soin, au profit de l'Etat et des citoyens. — Outre la grande application avec laquelle on travaille en ce moment au dessèchement des marais Pontins, Pie IX a encore ordonné de commencer immédiatement la culture du riz, afin d'en augmenter la récolte. Un certain nombre d'ingénieurs sont déjà occupés de travaux préparatoires. »

« Le bruit du retour de l'émir à Sabra, sur le Moulou, prenait de la consistance, dit le Moniteur Algérien. La grande tribu des Halaï, longtemps soumise aux ordres de Muley-Abderrahman, aurait fini, dit-on, par écouter le voix de son lieutenant Bou-Zian Ould-Chouit, et des actes d'hostilité manifeste auraient fait juger prudent à la tribu de se réfugier sous la protection des Beni-Snaassen, qui du moins restent neutres. »

« Le bruit du retour de l'émir à Sabra, sur le Moulou, prenait de la consistance, dit le Moniteur Algérien. La grande tribu des Halaï, longtemps soumise aux ordres de Muley-Abderrahman, aurait fini, dit-on, par écouter le voix de son lieutenant Bou-Zian Ould-Chouit, et des actes d'hostilité manifeste auraient fait juger prudent à la tribu de se réfugier sous la protection des Beni-Snaassen, qui du moins restent neutres. »

UNE RÉPONSE AU CANADIEN, DE QUEBEC.

Le Canadien continue sa carrière de perfidie. A propos des récentes ouvertures, il gratifie ses lecteurs de petits extraits des journaux ministériels de Montréal, de la Gazette, du Times, du Morning Courier et de l'Aurore des Canadas, qui sont loin d'être flatteurs pour nos chefs politiques, et qui tendent à causer parmi nos compatriotes du district de Québec, de fausses impressions. Nous demandons à notre tour au Canadien pourquoi il ne cite pas de temps à autre les journaux libéraux, le Pilot surtout, sur les questions politiques du jour? Peut-être ses lecteurs y trouveraient de quoi dissiper leurs inquiétudes.—Mais, oh! non, le Canadien n'aime pas la politique des journaux réformistes, et surtout il a peur de trop éclairer la religion de ses lecteurs, le digne journal! Il écrit cependant quelques paragraphes sur les choses et les événements du jour, non pas pour dire aux gens ce qu'il pense lui-même de ce qui se passe. Il s'en garde bien le prudent journal. Il a toujours peur de se compromettre, mais il écrit les opinions des autres et il ajoute un commentaire ou deux et puis il interroge ses contemporains. Par exemple: ces jours passés quand on parla d'ouvertures et de négociations ministérielles, le Canadien en fut bien informé de bonne heure croyez-vous. Il sut tout ce qui en était le premier à Québec, probablement. D'ailleurs il trouva, nous dit-il lui-même, les bruits courants confirmés par les journaux anglais de Montréal, dont il publie des extraits variés. Nous aurions cru que le Canadien allait nous donner son opinion sur tout cela. Pas du tout. Que fait-il? Il cite la presse Tory et il écrit sournoisement: « Le bruit court dans Québec, depuis samedi, que des propositions auraient été faites au parti Canadien-français pour l'engager à prendre part à l'administration du pays; que ces propositions auraient été rejetées par les chefs du parti, MM. Lafontaine et Morin; et enfin que ces messieurs, avant de répondre à ces propositions, n'auraient pas jugé à propos de consulter les représentants du district de Québec. Ces rumeurs, qui viennent à l'appui de ce que disent les journaux anglais de Montréal, créent dans le public une inquiétude et un malaise considérables. Comment se fait-il, si ces rumeurs

sont fausses, que les journaux organes de l'opposition à Montréal, ne les aient pas démenties? et si elles sont vraies, pourquoi ces journaux ne répondent-ils pas aux observations dirigées contre les Canadiens-Français en conséquence de ce refus? Par quel motif la Minerve et la Revue Canadienne gardent-elles le silence sur un sujet aussi important? »

« La Revue Canadienne et le Pilot disent qu'ils ne connaissent point le teneur de la communication faite à M. Morin, au sujet d'un remodèlement du ministère. Le Pilot, lui, se retranche derrière une exception à la forme, prétendant que cette communication aurait dû être faite, non à M. Morin, mais à M. Lafontaine, « le chef reconnu du parti libéral. »

« Comme on le voit, la Revue et le Pilot, tout en feignant d'ignorer la nature des propositions faites au parti Canadien-Français par Lord Elgin, sont forcés d'avouer qu'en effet il paraîtrait que de telles propositions ont été faites. C'est toujours quelque chose que cet aveu, en attendant que le public puisse connaître d'une manière positive quelle était la nature de ces propositions, quelle réponse y a été faite, et sur quoi cette réponse a été basée. — Jusqu'alors, il est impossible de discuter cette question qui intéresse au plus haut degré les Canadiens-Français, puisque de sa décision dépend leur avenir politique. »

Le Canadien a belle grâce à s'étonner de ce que la presse libérale de cette ville ne donne pas la teneur des dernières propositions, la réponse qui y a été faite et sur quoi cette réponse a été basée. Le Canadien ne sait-il pas que de parcelles affaires sont confidentielles? N'est-ce pas lui, le Tartuffe qu'il est, qui reprochait à nos chefs, dans une circonstance récente, d'avoir publié une correspondance ministérielle semblable? On voit jusqu'où peut aller l'hypocrisie de ce journal. Pensait-il qu'en recevant un memorandum confidentiel, l'hon. M. Morin ou M. La Fontaine allait l'envoyer à la Minerve ou à la Revue? D'ailleurs s'il ne trouvait pas les mots mêmes des documents dans la presse libérale, n'y avait-il pas assez dans ses journaux pour lui faire connaître la nature de ces propositions, et de quoi y faire découvrir la cause de leur rejet, et les raisons qui l'ont provoqué? Le Canadien vient-il de la lune qu'il ne sait pas ce qui se passe, ce qu'on a dit, ce qu'on a écrit? S'il le sait, pourquoi nous interroger?

La feuille réactionnaire joue toujours au même jeu de mensonge et de malhonnêteté. Elle insinue que les représentants de son district qui appartiennent au parti libéral n'ont pas été consultés, etc., Qui lui a dit cela? Comment sait-elle qu'ils n'ont pas été? Comment sait-elle qu'ils auraient dû l'être, si elle ne connaît pas la nature des propositions? Le Canadien est toujours le même source d'ignorance.

Mais, cette fois, nous allons satisfaire d'un mot son impatience, et lui dire d'après toutes les informations que nous recueillons, ce qui a vraiment eu lieu. Nous espérons que notre aimable confrère ne nous accusera pas d'indiscrétion, puisque la presse anglaise est seule coupable en cette occasion.

M. Draper a donc avisé lord Elgin de soumettre à l'honorable M. Morin des propositions dont voici la nature: On désirait avoir dans le gouvernement l'influence de quelques Canadiens-Français et pour cela on proposait que lui M. Morin avec un ou deux de ses compatriotes joignissent le cabinet Draper. C'est de fait la même offre que celle consignée dans la fameuse correspondance Caron-Draper. On voulait avoir quelques noms Canadiens dans le ministère afin de diviser et de ruiner l'opposition, voilà tout. M. Morin en homme d'honneur, sans peut-être consulter tous les membres de l'opposition a répondu, non pas pour l'opposition, puisqu'on ne s'adressait pas à un parti, mais à des individus, pour lui-même personnellement, M. Morin, disons-nous, a répondu qu'il ne pouvait accepter de semblables propositions, qu'il appartenait à un parti et que quand on voudrait s'adresser à ce parti, par la voie constitutionnelle, il serait temps pour lui d'agir et de voir ce qu'il aurait à faire, etc.

Voilà tout ce qui s'est passé. Maintenant le Canadien, qui semble vouloir discuter la question va sans doute nous donner ses vues et ses opinions, ainsi que celles des réactionnaires. Tout ce que nous lui demandons c'est beaucoup plus d'honnêteté, de franchise et de bonne foi à l'avenir.

Le printemps a commencé avant-hier mais la journée de lundi était vraiment un jour d'hiver. La neige est tombée en abondance ce matin une pluie fine lui a succédé. Le thermomètre nous montre le froid tombé à 16 au dessous du freezing point.

Aujourd'hui, le 23 mars, après un long examen, subi devant l'honorable juge Rolland, Pierre Henri Plamondon, écrivain de St. Césaire, a été admis à la profession de notaire. MM. les notaires Laparre et Clément ont été ses examinateurs.

M. Brehaut ci-devant greffier de la paix et ensuite greffier de la cour de district de Montréal, vient d'être réinstallé greffier de la paix conjointement avec A. M. Delisle, écrivain. M. Brehaut avait sa première nomination à son patron le procureur-général Ogden; quand ce dernier quitta le pays, pour quelque combinaison nouvelle on se débarrassa de son protégé sans cause ni raison. Comment aujourd'hui il retrouve sa première situation, c'est plus que nous pouvons dire, mais c'est un acte de justice, dans tous les cas.

M. Dunkin, l'assistant secrétaire Provincial, a résigné sa place. Ce monsieur dernièrement admis membre du bureau de cette ville, doit dit-on, entrer en société avec MM. Meredith et Bethune, avocats.

L'élection d'un Conseiller de ville pour le Quartier du Centre a eu lieu hier. C. S. de Henry, écrivain, a été élu par la majorité d'une seule voix.

La protestation unanime de la presse contre la prétendue nomination de M. Joseph, à la place de Greffier du Conseil, a eu son effet. M. DeLéry vient d'être nommé à cet office.

Le Col. Gury vient de faire une tournée dans le Comté de Missisquoi, afin de préparer les esprits à l'idée de faire du prêtre ou d'un représentant en Parlement. M. Gury, nous dit-on, est un bien petite chance d'être élu, les électeurs de ce comté étant bien déterminés la prochaine fois d'élire un homme résidant dans le comté.

UN MORT ET UN MALADE. — Le journal le Times de cette ville, l'organe des L. P. S. Cavaliers, Dolphins, Steel-Caps et du parti Ferrer, n'a pu survivre à la défaite de ses maîtres et patrons. Après avoir mené une vie de débâche, de misères et d'infamie, il a rendu l'âme hier matin. Dieu soit loué!

Nous aimons l'influence du journal sur les populations; elle est bienfaisante et productive de beaucoup d'avantages, mais des journaux conduits comme le Times l'a été depuis quelques années pour des principes outrés, dans des vues de fanatisme et de haine, ne peuvent que faire beaucoup de mal à une société; le plutôt ils meurent, le mieux.

La Gazette des Trois-Rivières un autre journal peu répandu et peu lu, mais célèbre cependant par ses misères, ses tergiversations, sa perfidie, est dangereusement malade. Si l'avocat Duval ne l'a pas tué, ce n'est pas sa faute. La pauvre et infimement petit. Gazette sous sa direction, n'avait pas le sens commun; encore un article ou deux comme celui écrit au sujet de la nomination d'un juge en chef et la Gazette en serait morte infailliblement. L'avocat, loose-fish régistrateur, solliciteur de toutes les places, propriétaire et rédacteur se retira de la vie de journaliste. M'est avis que c'est la chose la plus raisonnable qu'il ait fait de long-temps.

On a dit d'abord en ville que c'était M. D. B. Viger qui s'était tenu à Trois-Rivières, devait prendre la direction du journal; nous n'y voyons qu'un empêchement, c'est L'Aurore des Canadas qui demanderait tous les soins de ce devant président du conseil. Mais pourtant il en est un autre bien sérieux, c'est le format de la Gazette des Trois-Rivières. Tel qu'il est aujourd'hui, M. Viger, dont on connaît la prodigieuse fécondité n'en aurait pas pour sa creuse dent. Il faudrait nécessairement faire la dépense d'une autre presse, etc., etc. et on sait encore que quoique M. Viger prenne parfois des airs de prince, il n'aime pas la dépense; donc, il n'ira pas aux Trois-Rivières. Il continuera de chavacher sur son bidet de la rue St. Amable, au grand amusement des épiciers du quartier qui seuls profitent des élucubrations du père de la crise ministérielle.

La Gazette des Trois-Rivières, a été achetée nous dit-on, par M. Henry Stuart, le nouvel acquéreur des forges de St. Maurice. Elle a bien passé à la caisse de Pilate. M. Stuart a joué à Montréal un rôle aussi odieux que possible à nos compatriotes.

C'est lui qui conduisit le parti Ferrer dans la corporation et on sait à quels excès, à quelles insolences cet infâme parti s'est porté. Fils d'un homme infiniment respectable et estimé des Canadiens dont il se montra toujours l'ami, Henry Stuart n'a pas suivi les beaux exemples de son père. Il semble avoir voulu uneaine infernale au peuple Canadien. Brutal, insolent, hautain, il croyait en prenant des airs de prophète et de savant faire croire aux gens qu'il avait hérité du génie et des talents de son père, mais cela fut inutile. Sous la peau du lion, on vit un petit bout de l'oreille du roi Midas, et le prestige tomba. Henry Stuart prétendait tout savoir sans avoir rien appris. Mais si féconde que soit l'époque où nous vivons, on n'a pas encore, que nous sachions, inventé une machine pour faire prendre aux gens la science infuse, d'un seul coup sans effort et sans peine. Somme toute M. Stuart est un homme plus que médiocre, qui a quitté notre ville, emportant avec lui le mépris de tout le monde.

Sans doute M. Stuart a un but politique en achetant la Gazette des Trois-Rivières. Il médite un croc-en-jambe pour M. Viger; ça serait grand dommage, car si M. Viger ne représentait les Trois-Rivières, que deviendrait-il?

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 19 mars 1847.

A une assemblée du bureau catholique des examinateurs des instituteurs du district de Montréal, tenue au palais de justice, le 2 du courant, les messieurs suivants ayant subi l'examen requis par la 50e clause de l'acte des écoles, 9 Vict. ch. 22, ont été admis à l'enseignement comme instituteurs d'écoles modèles, savoir:

Table with 4 columns: Name, Address, and other details of admitted teachers.

LES FUMEURS A BOSTON. — Un nommé David Thompson fut condamné dernièrement à une amende de \$5 pour avoir, contrairement aux ordonnances, allumé son cigare dans une rue de Boston. Le condamné interjeta appel, et le procès vint d'être porté à la cour suprême. La base de l'appel était que la rue, où l'infraction avait été commise, n'ayant point encore été reconnue par la ville, ne pouvait être sous sa juridiction. La cour suprême a rejeté cette subtile défense et a maintenu la condamnation. — (Courrier des Etats-Unis).

TERRIBLE INCENDIE. — Le bourg de Towanda, près Bradford (Pennsylvanie), vient d'être presque détruit par un incendie qui en deux heures a consumé plus de vingt maisons. Tout un côté du village est réduit en cendres, et c'est à grand peine qu'on a pu préserver ce qui reste encore debout. La perte est estimée au moins à \$80,000, et plus de vingt-cinq familles se trouvent ruinées et sans asile. — Idem.

UN MISSIONNAIRE NOIR. — Un nègre nommé Ellis a été admis dernièrement au sacerdoce, par le synode presbytérien tenu à Watumpka (Alabama)

il a fait son éducation lui-même, et l'examen qu'il a subi a prouvé qu'il connaissait parfaitement le latin, l'hébreu et particulièrement le grec. L'Église Presbytérienne a racheté de l'esclavage sa femme et ses enfants pour \$3,500 et elle doit l'envoyer comme missionnaire dans la colonie de Habon, sur la côte d'Afrique. — Idem.

NOUVELLES DU MEXIQUE. — INSURRECTION DANS LE NOUVEAU-MEXIQUE. — DANGER DES AMÉRICAINS DANS SANTA-FÉ.

Des nouvelles de Tampico, de trois jours plus récentes que celles précédemment reçues, sont arrivées à la Nouvelle-Orléans par la goëlette Abby Morton, mais elles ne nous apprennent rien, sinon que le général Scott était parti le 21 février pour l'île de Lobos, où il va présider à l'organisation définitive de son armée. Rien n'est venu, du reste, jusqu'à présent, confirmer ni démentir le bruit de l'évacuation de Vera-Cruz.

D'après diverses lettres reçues à Washington, il paraîtrait que les calculs qui portaient à six ou sept mille hommes les forces rassemblées dans la ville étaient singulièrement exagérées. Les rapports actuels ne portent pas ces forces au-delà de 2,800 hommes. Y en eût-il davantage, dit à ce sujet une correspondance, ce serait plutôt un danger pour les assiégés eux-mêmes que pour les assiégeants. Plus sera grande, en effet, la masse des bouches à nourrir, moins la garnison pourra tenir, car les faibles approvisionnements que l'on est parvenu à réunir seront bien vite épuisés. L'on paraît compter également sur la famine pour amener à composition le fort de Saint-Jean d'Ullon, et cela nous ferait supposer que c'est moins un siège qu'un blocus que l'on médite actuellement.

Quant à Santa-Anna, on est toujours dans la même ignorance de sa marche et de ses projets. Toutefois, une proclamation adressée par lui à ses troupes au moment de partir, semble jusqu'à certain point donner raison aux suppositions qui le faisaient marcher sur Saltillo. Après s'être comparé à Napoléon prenant le commandement de l'armée d'Italie, dans un moment où elle manquait de tout, le généralissime expose à ses soldats, avec une franchise qui n'est pas sans noblesse, le dénuement dans lequel ils se trouvent, les obstacles qu'ils ont à vaincre, avant même d'atteindre l'ennemi; il leur parle alors de contrées désertes à traverser sans provisions préparées à l'avance, sans l'espoir de vivre aux dépens du pays où ils se trouvent, car ce n'est pas un pays ennemi, mais le leur propre. Or ces contrées désertes ne peuvent guère être que celles qui s'étendent entre San Luis et Saltillo. La proclamation se termine, comme d'habitude, par de chaleureuses protestations de désintéressement, de dévouement, d'abnégation, protestations auxquelles, dit-il, on ne veut pas croire, mais qu'il prouvera bientôt par ses faits.

Mais, si nous n'avons encore rien d'important à signaler de ce côté, il n'en est pas de même du Nouveau Mexique. Des journaux de Saint-Louis, reçus à Pittsburg, nous annoncent, d'après des avis de Santa Fé, qu'une insurrection sérieuse a éclaté le 17 janvier parmi les Mexicains à Taos. Tous ceux qui avaient montré quelque sympathie pour les Américains ont été obligés de prendre la fuite. Le gouverneur Bent, M. Stephen Lee, faisant fonctions de Shérif; le général Elliott Lee, Henry Seal et vingt Américains ont été tués, et ce premier soulèvement est devenu aussitôt le signal d'une révolte générale. Les insurgés, d'abord au nombre de six cents, ont appelé hautement aux armes non seulement leurs compatriotes, mais les tribus indiennes, et le mouvement a gagné rapidement de proche en proche. Les troupes qui se trouvaient à Santa Fé, comptant à peine cinq cents hommes valides, avec leurs retranchements encore inachevés, étaient non seulement hors d'état de porter secours au dehors, mais craignaient de ne pouvoir se défendre elles-mêmes dans la ville. Il ne serait donc pas surprenant que les insurgés eussent repris leur capitale contre laquelle, aux dernières dates, ils se préparaient à marcher. — Courrier, E. U.

BULLETIN COMMERCIAL.

Liverpool 4 mars 1847. Le marché aux grains a subi de fréquentes fluctuations depuis un mois. Il haussait et baissait suivant les arrivages. Au départ du steamer il y avait une hausse. Voici les derniers prix cotés:—

Table with 4 columns: Grain type, Quantity, Price per unit, and other details.

MARCHÉS AU BOIS.

Table with 4 columns: Wood type, Quantity, Price per unit, and other details.

Naissances.

En cette ville, le 18 matin, Madame J. M. Pulteney Montagu (née Selby) a mis au monde une fille.

Mariages.

A Boston, le 16 février dernier, par M. le pasteur Fitzpatrick, Eugène Edmond Braun, écrivain, M. D., ci-devant de Québec, à Delia Marie-Anne Sophie-Hermine Arnaud, ci-devant de Chambly.

Décès.

En cette ville, le 18 dame Margaret Holmes, épouse de M. Wm. Parkyn, âgée de 31 ans.

A Norway-House, territoire de la Baie d' Hudson l'épouse de John Bell, écrivain, fille de P. W. Deane, écrivain, de Ste. Catherine âgée de 33 ans.

GRAND MARCHÉ !!!

J. LEWIS. PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a acheté en un lot tout l'assortiment de la banqueroute de MM. PHILLIPS & EASTON, SOIRIES, TOILES, LAINAGES ET DRAPERIES, A une forte réduction du prix coûtant. Cet assortiment est un des plus riches et des plus beaux qui ait été offert à Montréal, il consiste en Marchandises, de patrons à la dernière mode, nouvellement importés. Le tout sera vendu, aux magasins maintenant occupés par J. Lewis, No. 133 rue Notre-Dame. Le magasin sera ouvert et la vente commencera LUNDI le 22 du courant à 10 heures du matin. Les marchands détaillants et les familles, qui veulent faire leurs achats du printemps et de l'été feront bien de se présenter aussitôt que possible afin de faire leurs choix. N. B. — Comme on s'occupe maintenant à arranger les marchandises il n'en sera pas vendu cette semaine.

BANQUE D'EPARGNES. DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

JEUDI prochain le vingt-cinq du courant étant Fête d'obligation (l'Annocation), il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution. Par ordre JOHN COLLINS, Caissier.

BANQUE DU PEUPLE.

JEUDI prochain, le VINGT-CING courant, étant Fête d'obligation (l'ANNONCIATION), il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution. Par ordre B. H. LEMOINE, Caissier.

Institut Canadien.

LES Membres de l'Institut Canadien sont avertis que la séance hebdomadaire qui devait avoir lieu Jeudi soir, est remise (en conséquence de la Fête) à SAMEDI soir. Après les procédés ordinaires, il sera fait quelques expériences sur l'influence de la vapeur d'éther, par M. le Dr. TAUBEL. — 23 mars.

Revue de Législation et de Jurisprudence.

S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS. Rédacteurs et Propriétaires. PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance. On s'abonne chez E. R. FABRE & Cie, agent où les 1re et 2de livraisons sont en vente. 23 mars.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Souhaissés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATRIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX, de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — Prix: — 25s. & 30s. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Souhaissés expédient de nouveau le 27 de ce mois DES COMMANDES POUR LIVRES, & AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES et comme par le passé, ils se chargeront d'exécuter avec célérité toutes celles qu'on voudra bien leur confier. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGÉ.

LE Souhaissés a ordre d'offrir en vente privé au prix le plus bas, tous les effets et bas énumérés appartenant à la famille de M. L. DELAGRAYE consistant en: Bottes aux Saintes Huiles en argent. Encensoires avec Navettes argentées Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et argent, Vierges en Plâtre de différentes grandeurs, Disto de argentée Charubles, Dalmatiques, Chapes, Voiles, Croix, Garnitures de Chape Etioffe Damasé pour ciel de Dais, Agneaux, Etioffe de soie blanche, pour chape avec garnitures, Taffetas Cromail, Damas fuit blanc, Bannières de St. Jean-Baptiste, Oratures, etc. Avec un grand nombre d'autres articles dans le même genre. J. D. BERNARD. Montréal, 18 mars 1844.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK. 303 BROADWAY.

SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums, Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.)

L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales entre cette ville et New York, s'établissent chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme le meilleur maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité, et l'établissement est en tout point digne de la grande réputation qu'il a en son pays. New York, et que vous voyez, sous de Paris, objets de Toilette, etc., s'adresser par de faire, n° 116 au No. 305 Broadway. 12 mars, 1847.

**Le Comité des Souscripteurs** pour la publication et la distribution gratuite, sous forme de pamphlet, de la **LECTURE DE M. PARENT** sur l'Étude de l'Économie Politique, annonce une première distribution comme suit :

Aux 8 collèges du Bas-Canada, 12 exemplaires chacun ..... 96  
 District de Québec : Aux commissaires d'écoles. 100  
 " " Aux curés ..... 100  
 " Trois-Rivières : Aux commissaires d'écoles. 80  
 " " Aux curés ..... 50  
 " de Montréal : Aux commissaires d'écoles. 200  
 " " Aux curés ..... 200  
 " " A l'auteur ..... 12  
 " " Aux souscripteurs ..... 70  
 ..... 578

Chaque secrétaire d'école et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez **MM. FABRE & Cie**, à Montréal.

Dès que des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts. Tous les fonds souscrits ayant été employés à l'impression de l'ouvrage, le comité se voit dans la nécessité de rechercher les moyens d'une distribution gratuite. L'on se flatte que des agents volontaires s'offriront pour cette cause philanthropique.

Messieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectueusement priés de passer chez **M. D. E. PAFINEAU**, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux. Montréal, 26 janvier 1847.

**Faillite de Harkin & Badaeu.**

TOUTES personnes endettées à la Faillite de Harkin & Badaeu, sont requises de payer immédiatement au Sousigné Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés.

**MAURICE CUVILLIER,**  
**J. D. BERNARD**  
**JEAN BRUNEAU.**  
 Syndics.

**J. N. WALKER & Cie.,**

MACHINISTES,

Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65.

INFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter et réparer toute sorte d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils nettoient et réparent les lampes, etc. etc. 8 janv.

**GRAND MARCHÉ! GRAND MARCHÉ!**

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000!!!

4e Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES Sousignés ayant acheté le fonds du magasin de **MM. HARKIN & BADEAU**, à tant dans le £, prennent de là occasion d'informer respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'il commencent à le vendre au magasin de Mess. Harkin & Badaeu VENDRE! le 4 du courant, et les jours suivants Ce fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'estape de la meilleure qualité et dans la meilleure ordre, comme suit, savoir : Draps Caïmir, flanelles, mérinos Français & Anglais, Orléans, Cachemire, Indienne, Satins, Satinette, Grosdenapies, Couvertes, Plaids, Bonnans, Manchons, Bourgeois, linges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qu'il est pour être vendu bien au dessous de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

**BEAUDRY & FRERE.**

**BANQUE D'EPARGNES**

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :

Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks,  
 A. LaRocque, V. Président, H. Mulholland,  
 John E. Mills, L. H. Holton,  
 Jacob DeWitt, John Tully,  
 Joseph Bourret, Damase Masson,  
 P. Beaubien, Joseph Grenier,  
 L. T. Drummond, Nelson Davis,  
 H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

**JOHN COLLINS,**  
 Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Hôtel. Montréal 19 février 1847.

**PORTER.**

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ce Porter anglais, enril se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard) les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. "Je puis attester d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique, sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brasseries de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues."

**PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.**

Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847. 3f.

**LA CHIME AGRICOLE,**

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez **E. R. FABRE & Cie.** 19 Février, 1847.

**AVIS.**

LES Sousignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe donnent avis qu'ils s'adresseront aux diverses branches de la Législature Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la suivante si les détails se trouvent insuffisants) pour demander que le dit village soit incorporé, et que la désignation des limites du terrain qui sera sous le contrôle de la Corporation soit laissée à l'Exécutif.

**MAURICE BUCKLEY** JEAN LABATTE  
**ET. LECLEAC** L. ARCHAMBAULT  
**JOS. BISTOPEAU** A. ARCHAMBAULT  
**D. G. MORISON** F. CADORET  
**M. PLAMONDON** P. E. LECLEAC  
**L. R. BLANCHARD** M. LAFRANÇOIS  
**C. BEAUREGARD** L. P. R. BLANCHARD  
**J. B. ST. DENIS** A. A. PAFINEAU  
**LEONARD ROYIN** L. A. DESHAULLES  
**GEO. F. BARNES.**  
 15 janv.

**SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDÉE.**

UNE Dame veuve d'origine anglaise désirerait trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne comme institutrice dans les langues anglaise et française. Elle préférerait enseigner dans une famille et peu fournir les meilleurs recommandations. S'adresser à ce Bureau, Montréal 15 janv. 1847.

**VOYAGE A LA TERRE SAINTE,**

PAR

**MESSIRE LEON GINGRAS,**

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Sousigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez **E. R. FABRE & Cie.** et chez **MM. CHAPLEAU & LAMOTHE**, Libraires. — Ainsi qu'à l'Évêché. **G. N. GOSSELIN,** Agent.  
 Montréal, 15 janvier, 1847. 1 fs. 6s.

**A Vendre par le Soussigné.**

**1000** meilleure qualité  
 200 dratts de Grande Morue Verte  
 200 quarts de Merue  
 200 do Harangs d'Arichat  
 200 do de Baie St. George  
 200 do Maqueron  
 100 quix Morue de Table  
 50 quarts de Saumon  
 200 barils de Beurre  
 50 Tonnes de Melasse  
 30 boucils de Tabac en feuille de l'Amérique  
**JOHN TIFFIN.**  
 22 janv.

**SOCIÉTÉ DISSOUTE.**

AVIS est par le présent donné que la société existant sous le nom et raison de **Beliveau et Terroux** marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. **L. J. BELIVEAU** seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

**LOUIS J. BELIVEAU,**  
**ROBERT TERROUX.**

15 janv. 1847.

**L. J. B.** prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'encouragement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

**VENTE DE**

Marchandises d'Hiver  
**POUR VIDER LE MAGAZIN.**

**J. B. BROWN** avertit respectueusement que dans la rue de vider entièrement son magasin.

**IL VEND MAINTENANT**

Tout son fond à des prix si bas que les familles ne peuvent s'empêcher de venir le visiter et d'acheter non seulement pour le présent mais pour le futur. On est respectueusement invité à venir visiter. 213 rue Notre-Dame. }  
 5 fév. 1847 }

**MANUEL DE LA TEMPERANCE,**

APPROUVÉ

PAR NN. SS. LES ÉVÊQUES,

**PAR M. QUINQUY.**

A VENDRE :

A l'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis. Chez **L. R. CÔRÉ**, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.  
 " **JOS. ROY**, Ecr. Rue St. Paul. — Et chez tous les libraires de cette ville.  
 1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.  
 15 janv.

**NOUVELLE LIGNE DE DILIGENCE POUR BURLINGTON.**

TRAJET POUR \$4.

LA Ligne de Diligence du Peuple, en Estafette, commencera à être en opération LUNDI, le 18 janvier courant, entre BURLINGTON et MONTRÉAL, partant de cette dernière place tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI à DEUX heures P. M., couchant à St. Jean et repartant le lendemain matin à 7 heures pour arriver à Burlington dans la soirée du même jour.

Cette ligne de Diligence qui a été établie pour l'utilité et le confort des Marchands, ne sera pas encombrée ni arrêtée par les malles : les Marchands qui sont en route pour l'Angleterre, via Boston ou New-York ne seront pas retenus en route par cette ligne qui sera toujours munie d'excellents chevaux et de bonnes voitures ainsi que de conducteurs attentifs et soigneux. Et les Propriétaires n'épargneront rien pour contenter les voyageurs.

**J. LUCKIN** de Montréal à St. Jean  
**WATSON & Cie** Rivière au Brochet  
**N. BULLARD** Swanton  
**T. CAMPBELL** St. Albans  
**VICTOR ADAMS** West Milton  
**S. S. SKINNER** Burlington.  
 Des EXTRAS seront toujours prêts. Toutes les commandes seront exécutées avec soin. On se charge de Paquets, &c., qui seront soigneusement réunis à leur adresse. On peut s'assurer des sièges à l'Hôtel DONEGANA et de DALEY, à l'ÉCHANGE et au Bureau, à l'Hôtel FELLER, rue St. Paul. 19 janv.

**BANQUE D'EPARGNE**

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

Extrait.

Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. .... £10,603 1 5  
 20 Nov.—Montant déposé durant les trois mois finissant à cette date. .... £11,127 3 10  
 Do Montant retiré. .... 5,746 7 11  
 Augmentation depuis le 31 Aout 5,730 15 11

Cr.

Montant du aux personnes qui ont déposé à cette date. .... £16,833 17 4  
 La Banque sera ouverte comme d'ordinaire Tous LES Jours de DIX heures à TROIS, et les SAMEDIS et les LUNDIS de SIX à HUIT heures.

Par ordre du Bureau  
**JOHN COLLINS**  
 Caissier.

Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, 4 déc. 1846 }

**DILIGENCE**

ENTRE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

LE Public est respectueusement informé que les Sousignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUTS LES JOURS, (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom. Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

**W. ROBINSON,** Propriétaires,  
**T. & T. LECOMTE,** Montréal.  
**S. & C. HOUGH,** Propriétaires,  
**MICHEL GAUVIN,** Québec  
 Agents à Montréal, **G. LEBLANC,**  
**O. GOUIN,**

Agent aux Trois-Rivières, 1 décembre.

LE Sousigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de **NOEL CINQ-MARS**, avertit ceux qui doivent à la dite faillite de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

**LOUIS PLAMONDON.**

Montréal, 15 déc. 1846.

**A VENDRE,**

**UN TERRAIN** sur la rue de la Fabrique ou Marché-Neuf, de 103 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chaque, y compris les passages, routes et autres bâties, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £450 par année.

2o.— Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 104 pieds de profondeur avec un malbon de 29 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres pitimens, rapportant un loyer de £200 par année.

3o.— Un autre terrain au Côteau Barron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

4o.— Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur.

5o.— Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.

Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de Vente demandé par l'acquéreur, ou quatre mois après la date d'icelui, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à **SERAFINO GIRALDI** ou à **ALEXIS GIARD**, Avocat. 22 janv.

**SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!**

LES sousignés disposent maintenant de leurs fonds étendus de voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

**M. & P. GAVIN,**  
 Coin des rues Bligny et Craig.  
 Montréal 29 janv.

**MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU.**

LES Sousignés ayant transporté leur Magasin au No. 101, rue Notre-Dame, vis-à-vis MM. SAVAGE & SON, et M. SALONIX, fourrier. Remarquant leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à vendre leur Fond de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r. MAIS. **DESEVE & FRERE.**  
 Montréal, 26 février 1847.

**A VENDRE.**

UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, appartenant à dame veuve **CHARLES**, sur la Petite rue St. Jacques avoisinant la bâtisse de la Société d'Histoire Naturelle. Une grande partie du prix d'acquisition peut demeurer entre les mains de l'acquéreur pendant un certain nombre d'années. S'adresser à **JAMES COURT.**  
 19 fév.

**A Vendre à ce Bureau.**

**AFFICHES**

POUR MAISONS A LOUER.  
 Montréal, 12 février, 1847.

**IMPORTANT AUX MARCHANDIS&C.**

LES Sousignés, agents en Canada pour la vente des **MOULINS de FITZGERALD**, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

**DESRIVIERES & DEMPSY,**  
 No. 23, rue St. François-Xavier.

10 nov.

**GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.**

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poêles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poêles de cuisine à patente de Buck, poêles de salon à grille, Palm box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, poêles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poêles patentes de Buck et les poêles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus, à l'esai, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poêles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poêles de salons sont traités des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée.

**BARRETT & HAGAR,**  
 109 rue St. Paul.

23 Octobre.

**MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.**

**L. P. BOIVIN,**

Le Sousigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :

- Montres en or émaillées pour Dames,
- Montres de riches de Messieurs,
- Chaînes-Gardes en or,
- Chaînes-Courtes et Clefs en or,
- Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,
- Lorgnettes Doubles en or et en acier,
- do Simples do
- Epinglettes à camée,
- do topaz et émaillées,
- Boucles d'Oreilles, nouveau goût,
- Bagues de Dames et Mrs., en grande variété,
- Écritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier.
- Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux,

— ATTENDU AUSSI —  
 UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le **Erronanga** de Liverpool, une collection riche de montres patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.,  
 Montréal, Juillet, 1847.

**L. P. BOIVIN,**

Orfèvre et Bijoutier.

Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses **EAU DE COLOGNE**, de **J. M. FARINA**, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits.  
 9 octobre 1846.

**PORCELAINES,**

FAYENCE ET VERRERIES.

**1200** Papiers et Boucals contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empaqueté originairement ou réempaqueté par douzaine, à la demande des acheteurs.

**H. B. SMITH & Co.**

Rue St. Paul, 11 sept.

**G. CARLISLE, DOREUR,**

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTRÉAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernis les Cartes Géographiques, redore les vieux armures, nettoie et vernis les vieilles peintures etc, etc, etc.

{ No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — à des prix modérés.  
 28 juillet, 1846.

**MONTRES EN OR**

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux ornements de la Feuille d'Érable en relief.

A vendre par **L. P. BOIVIN.**

Marché-Neuf, 6 oct.

**A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.**

**15** TONNES Rum Jamaïque,  
 10 Barriques Brandy Marlet et Hennessy,  
 10 ditto Gin de Keups,  
 40 Balles Bourbonne,  
 30 Quarts Vinaigre,  
 100 Caisnes Chandelles de Damoulin et Supermaceti.  
**DESRIVIERES & DEMSEY.**

AVIS public est par les présentes donné que **M. Louis G. Normandeau** de l'Association, et Dame **Thérèse Normandeau**, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au sousigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant **MM. Girouard et Brault**, notaires, et tel que le leur a intimé le sousigné par le ministère de **M. C. A. Brault**, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au sousigné, comme par le passé.  
**LOUIS DELAGRAVE,**  
 29 janv. Procureur des héritiers Normandeau.

**JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.**

Rue Côté, derrière la banque de Montréal,

**M. GUILBAULT**, à l'honneur d'an planter qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.  
 On ne paye rien pour voir.  
 13 oct.



**NOUVELLES MARCHANDISES. BEAUDRY ET FRERE,**

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le **Great-Britain**, l'**Adelion**, le **Caladonia**, l'**Erronanga** et le **James Campbell**, et attendent par d'autres vaisseaux au point d'arriver, un assort